

## Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 10 février 2021

(1<sup>ère</sup> Ag du 25 janvier 2021 reportée faute de quorum)

<p><b>CONVOCACTION des adhérents</b></p>	<p>Une convocation a été adressée par voie électronique le 4 janvier 2021 à tous les adhérents de l'OCCE 78 (membres actifs représentant les coopératives et membres actifs individuels) dans les délais prévus par les statuts. Une invitation a été adressée aux partenaires. La convocation du Commissaire aux comptes a été remise en main propre.</p> <p>Un rappel précisant la date de l'AG reportée faute de quorum a été adressé par voie électronique à tous les membres suscités par voie électronique le 26 janvier 2021.</p> <p>L'ordre du jour était détaillé sur la convocation. Tous les documents préparatoires à l'AG ont été déposés sur le site <a href="http://www.occe78.net">www.occe78.net</a> Tous les documents préparatoires ont été adressés par voie électronique aux délégués des coopératives scolaires dont les mandats ont été adressés au siège dans les délais indiqués.</p> <p>L'AG s'est déroulée en Visioconférence. (Tous les participants ont reçu le lien de connexion le mardi 9 février 2021.)</p>
<p><b>DOCUMENTS mis à disposition des membres de l'AG</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un exemplaire de l'avis de convocation des membres,</li> <li>• Copie de la lettre de convocation du commissaire aux comptes,</li> <li>• Les statuts de l'association,</li> <li>• La feuille de présence de l'assemblée,</li> <li>• Le Rapport Moral du Président.</li> <li>• Le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'association (siège+ CRF consolidés) arrêtés au 31 août 2020</li> <li>• Le rapport général du commissaire aux comptes,</li> <li>• Le rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.612-5 du code de commerce,</li> <li>• Le rapport financier et le rapport d'activité du conseil d'administration.</li> <li>• Le budget prévisionnel 2020/2021</li> <li>• Résolution 1 : « montant de la cotisation membres actifs à titre collectif et individuel »</li> <li>• Résolution 2 : « nomination d'un membre d'honneur »</li> <li>• Les candidatures au Conseil d'Administration (mandat de 3 ans)</li> </ul>
<p><b>Procès-verbal</b></p>	<p>La feuille de présence a été établie par le Secrétaire de séance désigné, en prenant en compte les personnes connectées à la visio-conférence. Pas d'émargement. Le CR de l'Ag a été établi par le secrétaire de séance désigné (P. DELAPORTE)</p>

<p><b>Présents</b></p>	<p><u>Membres du Conseil d'administration :</u>  Yves Droniou      Président OCCE 78      1 voix  Annick Charrier      Secrétaire générale      1 voix  Anne Marie Cruz           1 voix  Pascal Delaporte           1 voix  Didier Point      trésorier adjoint      1 voix  Bernard Prioul      Secrétaire général adjoint      1 voix</p> <p><u>Invités :</u>  Sabine Bollé      Présidente USEP 78  Michèle Letourneau      CPC Trappes</p> <p><u>Représentants des coopératives scolaires :</u>  Sabine Bollé      maternelle Langevin- Les Clayes sous-bois      5 voix  Pascale Boudry      Maternelle Septeuil      4 voix  Christine Martin      Elémentaire Grande Ile – Voisins le Bx      5 voix</p>
<p><b>23 Etablissements représentés par mandat à un membre du CA</b></p>	<p>Adh  38 - Primaire 8 moulins- Auffreville-Brasseuil      2 voix  159- Elém G.Rousset- Conflans ste Honorine      14 voix  161- Elém les Craventuriers – Cravent      2 voix  196- Elém La Villedieu – Elancourt      11 voix  257- Elém R.Desnos- Guyancourt      5 voix  268- Mater St-Exupéry- Guyancourt      5 voix  298- Elém J.Prévert- Jouars-Pontchartrain      16 voix  354- Elém Général leclerc- Le Pecq      8 voix  381- Elem P.Eluard- Les Clayes sous-bois      5 voix  384- Elém J.Jaurés- les Clayes sous-bois      10 voix  405- Elém jacqueline Auriol- Les Mureaux      20 voix  490- Elém Louis Lachenal – Mantes La Jolie      14 voix  511- Mater les coutures – Mantes la Ville      4 voix  525- Elém les violettes- Mareil-Marly      8 voix  651- Mater la Fontaine – Plaisir      4 voix  681- Mater La Bruyère- Poissy      7 voix  774- Elém P.Brossolette- Sartrouville      15 voix  789- Mater M.Pagnol- Sartrouville      6 voix  809- Mater H.Boucher- Trappes      4 voix  927- Mater Le Prieuré- Villepreux      6 voix  928- Mater Val Joyeux- Villepreux      3 voix  947- Mater Gandouget- Elancourt      3 voix  1048- Mater L.Mourguet – Trappes      5 voix</p>
<p><b>Membres individuels représentés par mandat à un membre du CA</b></p>	<p>Isabelle Crenn      Administratrice OCCE 78      1 voix</p>
<p>Total des voix pour les votes :</p>	<p><b>198 voix</b></p> <p><b>2,95 % des coopératives scolaires affiliées à l'OCCE 78 sont présentes ou représentées...</b></p>

**Déroulement de la séance** : ouverture des travaux à 14h.

Mr Yves Droniou préside l'assemblée générale

Mr Delaporte, secrétaire de séance, présente les modalités d'organisation de l'AG (débat, prise de parole, votes...)

A l'unanimité, les membres présents adoptent la proposition de procéder aux votes à main levée.

L'Assemblée générale a pris connaissance et approuve le Compte Rendu de l'AG du 26 février 2020, à l'unanimité.

- Lecture du **rapport moral** du Président. (Voir sur site occe 78)
- **Compte-rendu d'Activités 2019/2020**, présenté par Mr Prioul
  - *L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du Compte rendu d'activité et entendu les commentaires, approuve les termes de ce rapport.*  
(Adopté à l'unanimité : 198 voix)
- **Projet d'activité 2020/2021**, présenté par Mr Delaporte  
**+ Perspectives 2021/2022**, présenté par Mr Droniou
  - *L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du projet d'activité et entendu les commentaires, approuve les termes de ce rapport.*  
(Adopté à l'unanimité : 198 voix)

- **Rapport Financier 2019/2020 et bilan des coopératives**, présenté par Mr Point.  
+ Présentation du Rapport général du Commissaire aux Comptes sur les comptes clos le 31 août 2020
  - *L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport financier du Conseil d'Administration et du rapport sur les comptes annuels concernant l'exercice clos au 31 août 2020 du Commissaire aux comptes, après avoir entendu les commentaires du Trésorier-adjoint, approuve les termes de ce rapport.*  
(Adopté à l'unanimité : 198 voix)

➤ *L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration et décide d'affecter les résultats de l'exercice clos le 31 août 2020 comme suit :*

- ✓ Résultat excédentaire du siège départemental, soit **+13 004,22 €** au fond associatif, dans son intégralité.
- ✓ Résultat excédentaire des coopératives sommées, soit **+ 634 424,83 €** pour les 883 coopératives consolidées, dans le compte « report à nouveau » de chaque coopérative.  
(Adopté à l'unanimité : 198 voix)

- **Budget prévisionnel 2020/2021**, présenté par Mr Point  
+ Perspectives 2021/2022
  - *L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du projet de budget 2020/2021, approuve ce budget.*  
(Adopté à l'unanimité : 198 voix)

Première RESOLUTION :

Proposition du conseil d'Administration :

- a) Montant de la cotisation membres actifs à titre collectif.
  - *Augmentation de la cotisation de 1,85 euros à 1,95€ (+ 0,10 €)*
- b) Maintien du montant de la cotisation membres actifs à titre individuel : 10 €
  - *L'Assemblée Générale, après avoir débattu, adopte cette résolution*  
(POUR : 186 voix, ABSTENTION : 12 voix)

## Deuxième RESOLUTION

Le conseil d'administration propose de désigner Mr Eric Weill comme membre d'honneur, pour services rendus à l'association.

- *L'Assemblée Générale adopte cette résolution à l'unanimité. (198 voix)*

5 candidatures ont été reçues dans les délais statutaires (avant 23 janvier 2021).

Il s'agit du renouvellement de 5 membres sortants du CA.

Le conseil d'Administration, et l'Assemblée Générale regrette l'absence de nouvelles candidatures, malgré un appel pressant au renouvellement du CA adressé à toutes les coopératives en janvier 2021...

- *L'assemblée Générale ayant procédé au vote, sont déclarés élus au Conseil d'Administration de l'OCCE 78, pour une durée de 3 ans :*

**Mmes Anne-Marie CRUZ, Corinne GIARDI, Valérie, LEGEIN**

**Mrs Pascal DELAPORTE, Didier POINT**

*(Adopté à l'unanimité : 198 voix)*

**En 2021/2022, le Conseil d'administration de l'OCCE 78 sera donc composé de 14 administrateurs, sur 24 postes possibles...**

A 16h, l'ordre du jour étant épuisé, Yves Droniou, Président, clôt l'Assemblée Générale.

Le Président  
Yves Droniou

Le secrétaire de séance  
Pascal Delaporte



CONSEIL D'ADMINISTRATION  
QUI SUIV L'AG :  
Election du bureau

**Le nouveau Conseil d'Administration de l'OCCE 78, réuni le mercredi 10 février 2021, à 16h15, a procédé à l'élection du Bureau, pour un mandat d'une année.**

- **Président : Yves DRONIOU**
- **Secrétaire : Annick CHARRIER**
- **Secrétaire adjoint : Bernard PRIOUL**
- **Trésorier : Didier POINT**
- **Trésorière adjointe : Corinne GIARDI**